

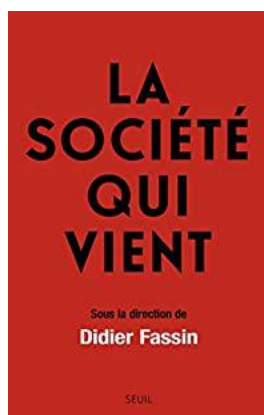


INÉGALITÉS SOCIALES & PARCOURS DE VIE

Chaire de recherche du Canada

Chapter

VAN DE VELDE Cécile, « **Jeunes** », in Didier Fassin (ed), *La société qui vient*, Seuil, 2022, p.706-719.
ISBN : 9782021481631



JEUNES

La crise sanitaire et ses conséquences réactualisent la question des générations telle que Karl Mannheim l'avait formulée au tournant des années 30 : les périodes de déstabilisation sociale peuvent créer selon lui une « condition de génération » propice à l'émergence de mouvements générationnels et à l'accélération du changement social. Certes, il est encore trop tôt pour mesurer « l'effet cicatrice » de cette crise sanitaire sur les jeunes générations, c'est-à-dire l'impact de long terme sur les parcours de vie, car celui-ci dépendra aussi des évolutions économiques et des choix politiques opérés dans les années à venir. Mais en affectant non seulement leur situation présente, mais aussi potentiellement leurs perspectives de long terme¹, la crise sanitaire annonce une montée en puissance de la question générationnelle dans les débats sociaux et dans la construction des politiques publiques. A défaut de « génération sacrifiée », nous sommes bien en présence d'une génération « scarifiée ». Déjà, en France comme ailleurs dans le monde, on voit émerger des mouvements de protestation fondés sur une identité générationnelle : le collectif CD 2020 s'est par exemple formé récemment pour défendre « ceux qui ont 20 ans en 2020 », ce qui n'est pas sans rappeler le mouvement Génération « Mileuroista » né en Espagne dans le sillage de la crise financière de 2008, ou celui du collectif pro-environnemental « Generation Zero » né en Nouvelle-Zélande quelques années après.

Pour mieux identifier ce défi des générations et les enjeux politiques qu'il soulève, ce chapitre propose de décrypter la façon dont la crise sanitaire vient affecter la condition juvénile en France, ainsi que la structure des inégalités qui la traversent. Il est pour cela nécessaire de revenir sur les dynamiques générationnelles préexistantes qui marquent le « devenir adulte » au tournant de la décennie. Nous allons ainsi montrer que la crise sanitaire aiguise doublement les enjeux d'équité générationnelle déjà présents dans la société française, à la fois *entre* les générations et à *l'intérieur* des jeunes générations. En effet, elle vient renforcer la dynamique inégalitaire qui marque l'âge de la jeunesse en France depuis plus d'une décennie : alors que les conditions d'entrée dans la vie adulte se sont durcies comparativement aux cohortes précédentes, les parcours juvéniles se sont dans le même temps polarisés, du fait de difficultés particulièrement accentuées pour les moins diplômés. Cette dynamique questionne les réponses politiques actuellement données à la crise qui, en consacrant la refamilialisation des jeunes adultes, tendent à accentuer la pression inégalitaire sur les parcours de vie.

Inégalités intergénérationnelles

Tout d'abord, la pandémie exacerbe, en même temps qu'elle la reformule, la question des inégalités générationnelles, et plus largement celle des perspectives laissées aux jeunes générations au sein de la société française. Cette question montait déjà en puissance au sein des mouvements de protestation juvéniles de la dernière décennie : d'abord centrée sur les dimensions socio-économiques, elle s'est ensuite élargie aux questions environnementales. La crise sanitaire risque d'accentuer encore les risques de conflictualité générationnelle dans la sphère politique, car elle actualise des discours déjà présents sur la question de la lourde « dette » transmise aux jeunes générations, dans une possible jonction de ses dimensions socio-économiques, environnementales, et existentielles.

Cette notion d'« inégalités entre générations » appelle tout d'abord à être déconstruite, pour mieux en saisir les enjeux. Alors que dans les années 60, la question intergénérationnelle était prioritairement posée en termes de valeurs culturelles et de transmission éducative, le concept d'inégalités entre générations qui a émergé dans le sillage de la crise des années 70 a deux caractéristiques principales : il s'est construit autour de dimensions principalement socio-économiques, et en référence directe à la génération des baby-boomers. Au tournant des années 2000, de nombreux travaux soulignent ainsi l'émergence d'une génération « déclassée » lors de son entrée dans la vie adulte. En comparant les trajectoires de cohortes des baby-boomers et les cohortes plus jeunes, Louis Chauvel met en lumière la situation paradoxale dans laquelle se trouvent ces jeunes générations : pourtant pourvues de davantage de diplômes, elles font face à des perspectives sociales plus difficiles. Ces différences de destins générationnels seraient porteuses selon lui d'une forme nouvelle d'« inégalités », moins visibles que le milieu social ou le genre, mais tout aussi structurantes. Elles s'appuient fondamentalement sur le principe du *scarring effect* ou de l'« effet cicatrice », selon lequel les conditions d'entrée sur le marché du travail peuvent poser une empreinte durable sur l'ensemble du devenir socio-professionnel d'une cohorte. Les cohortes qui entrent sur le marché du travail en période de crise se trouvent ainsi confrontées à un temps d'attente plus long, ponctué de phases de chômage ou de précarité. Or, tel un jeu de dominos, ces difficultés initiales risquent de se cumuler et de se répercuter sur une longue série d'indicateurs tout au long de la vie, tels que le salaire à l'embauche, la forme et la durée de contrat, la perspective d'ascension salariale, l'accès au logement, et ce jusqu'au droit à la retraite... Même si des débats scientifiques existent quant aux indicateurs à retenir pour mesurer ces inégalités intergénérationnelles et à l'ampleur des effets de rattrapage au cours du temps, un consensus s'établit sur l'existence d'un durcissement généralisé des conditions d'entrée dans l'emploi et d'accès au logement pour les jeunes générations, ainsi que d'un renforcement tendanciel des inégalités de patrimoine entre les âges. Ces phénomènes s'avèrent particulièrement aigus dans les régimes sociaux dits « corporatistes », qui comme la société française, s'appuient sur un système de redistribution assurantielle entre les générations, et un marché du travail très stratifié, faisant des jeunes « entrants » une variable d'ajustement en temps de crise. En retraçant précisément les évolutions de la mobilité sociale au sein de la société française depuis plusieurs décennies, Camille Peugny montre ainsi que les perspectives de mobilité ascendante se dégradent nettement à partir des cohortes nées au tournant des années 60 : ce phénomène se traduit concrètement par des trajectoires descendantes plus nombreuses

parmi les enfants de cadres, mais aussi par des trajectoires ascendantes plus rares parmi les enfants d'ouvriers.

Dans ce contexte, une des leçons à retenir de la dernière décennie est que la crise économique de 2008 -ainsi que les politiques d'austérité qui l'ont suivie- ont été particulièrement préjudiciables aux jeunes générations, et ont contribué à faire monter cette problématique des inégalités intergénérationnelles dans le débat public en France comme ailleurs dans le monde. Dans le sillage de la crise -et ce malgré une légère amélioration perceptible à partir de 2016-, l'expérience du devenir adulte s'est vue de plus en plus marquée par les contraintes d'une compétition sociale accrue lors de l'entrée sur le marché du travail, qui tend les choix de vie et nourrit certaines formes de colère et de frustration sociale au sein des jeunes générations. Dans une société française consacrant une détermination précoce des futurs parcours professionnels par les études et le diplôme, ces contraintes accrues d'ajustement au marché du travail ont alourdi la pression scolaire et sociale sur les années de jeunesse. En venant heurter une génération très éduquée et marquée par une puissance norme d'individuation, elles ont participé à la montée d'un « nous » de génération, en particulier chez les jeunes diplômés, cristallisé sur une rhétorique des « portes fermées » et du manque de perspectives. A ce jour, il s'agit d'une conscience sociale de génération sans « conflit générationnel » direct : au sein de la société française, cette colère générationnelle tend à se retourner davantage contre le « système » -qu'il soit pensé comme éducatif, social ou politique- que contre les générations aînées, elles-mêmes fortement sollicitées en soutien aux parcours juvéniles. A l'exception de certains secteurs professionnels, ce qui se joue au tournant des années 2020 ne relève pas tant d'un conflit explicite entre les générations, mais plutôt d'une défiance accentuée d'une large partie des jeunes générations envers les institutions et les pouvoirs publics.

« *Vous allez mourir de vieillesse, nous de détresse* » ou « *Vous avez volé notre avenir* » : c'est dans la sphère politique, et en particulier au sein des nombreux mouvements sociaux juvéniles qui ont marqué la décennie, que cette question des inégalités entre générations s'est jusqu'à présent le plus exprimée. On peut y lire la montée d'une revendication générationnelle dénonçant le poids d'une « dette » collective trop lourde à porter, et la montée progressive d'un discours d'accusation directe des générations aînées – en particulier des générations au pouvoir. Cette dénonciation générationnelle se cristallise sur la critique d'un « héritage » -qu'il soit économique, social, politique ou environnemental- considéré comme injustement transmis aux jeunes générations, les obligeant à subir seules des décisions dont elles ne sont pas responsables. Elle débouche sur une rhétorique de défense générationnelle, marquée par la demande de prise en compte d'un nouvel acteur : les « générations futures ». Comparativement aux protestations juvéniles portées ailleurs dans le monde, les mouvements sociaux en France et dans les pays du sud de l'Europe ont été particulièrement marqués par un discours d'injustice *sociale* entre générations, qui se cristallise sur la thématique du « sacrifice » et sur la dénonciation du déclassement collectif d'une génération pourtant diplômée, payant le prix fort de la crise et de l'austérité. A la fin de la décennie, les mouvements pro-environnementaux sont venus infléchir fortement ces rhétoriques, en marquant une jonction entre les problématiques d'injustice sociale et d'injustice environnementale entre générations. Ces discours dénoncent ainsi l'émergence d'une génération non plus seulement « sacrifiée », mais « condamnée », car privée du

temps et de la qualité de vie qui devaient lui revenir. L'injustice générationnelle évoquée ici est donc à la fois environnementale et existentielle : elle se structure autour de l'effondrement des perspectives de vie des jeunes générations, qui dénoncent le fait de se retrouver aux prises avec une situation environnementale considérée comme irrattrapable. On y trouve également une accusation plus frontale portée envers les générations aînées, avec une rhétorique d'inversion des rôles entre enfants et adultes, invoquant des jeunes générations nécessairement responsabilisées trop tôt, face à des générations adultes qui auraient été trop « insouciantes ».

Dans ce contexte, il sera important de suivre la façon dont ces rhétoriques générationnelles vont évoluer dans le sillage de la crise sanitaire qui, en affectant le temps même de la jeunesse et en radicalisant l'incertitude sur les perspectives d'avenir, pourrait consolider la dénonciation politique des inégalités liées aux conditions mêmes d'existence entre générations. Comme ce fut le cas lors de la crise financière de 2007-2008, les jeunes générations sont particulièrement affectées par les conséquences économiques et sociales de la pandémie, que ce soit sous la forme de pertes d'emplois à temps plein ou à temps partiel, de réduction salariale, ou d'arrêt des stages. Ces difficultés sont perceptibles dans un creusement plus marqué du taux de chômage et une accentuation accélérée du taux de pauvreté juvénile : entre le troisième trimestre 2019 et la même période de 2020, le nombre de chômeurs de moins de 24 ans a ainsi augmenté de 16 % selon les données de l'INSEE, ce qui constitue un bond inédit depuis 45 ans ; au total, sur un an, le taux de chômage progresse davantage pour les jeunes que pour toutes les autres classes d'âge. Les premières enquêtes sur le confinement ont montré que les jeunes ont également payé un lourd tribut en termes d'isolement, de stress et de santé mentale², à un âge justement pensé en France, comme celui de l'envol vers l'âge adulte. De telles difficultés ont accentué le sentiment de déclassement intergénérationnel : une enquête de la DREES conduite en 2021 montre qu'en une année, la crainte ou le sentiment d'un effet de déclassement par rapport à la génération précédente a augmenté de 14 points parmi les jeunes Français³. Cette forte fragilisation économique des jeunes n'est pas un phénomène unique à la France : en 2021, au sein des pays de l'OCDE, 51 % des jeunes de 18-29 ans déclarent avoir été touchés par une perturbation liée à l'emploi depuis le début de la pandémie⁴. Touchées dans leur situation présente, les jeunes générations sont également affectées dans leurs perspectives d'avenir, par les risques de récession ou d'austérité : comme à la suite de la crise de 2008, la dette publique contractée lors de la pandémie pourrait annoncer des mesures d'austérité dans un avenir proche ou de moyen terme, qui sont en général particulièrement préjudiciables aux jeunes générations. Cette incertitude risque d'accroître les frustrations sociales, économiques et politiques qui marquent déjà cette période de la vie. Selon les résultats de l'enquête FOCUS conduite auprès de jeunes adultes en France et au Canada en 2021, 88% des jeunes adultes interrogés déclarent ainsi que l'État n'accorde pas suffisamment d'attention à leurs besoins et à leurs préoccupations face à la pandémie⁵.

Inégalités intragénérationnelles

En même temps qu'elle souligne certains enjeux d'équité intergénérationnelle, la pandémie soulève conjointement de profonds enjeux d'équité intra-générationnelle : en accentuant

les risques de décrochage des groupes sociaux les moins favorisés, elle vient renforcer la polarisation sociale à l'intérieur même des jeunes générations -ce qui n'est pas sans conséquence sur les attitudes politiques.

Par son expression devenue célèbre « La jeunesse n'est qu'un mot », Pierre Bourdieu nie, en 1978, l'existence d'une seule et même « jeunesse ». Il place la focale sur les différences, considérées irréductibles, entre deux jeunesses : les jeunesses populaires et les étudiants « héritiers » des jeunesses favorisées. Une telle dichotomie prend sens dans la configuration sociale française : c'est en effet l'une des conséquences de la « méritocratie scolaire » française que de fortement structurer les inégalités sociales en fonction des parcours scolaires et de l'obtention d'un diplôme. Comme le montrent François Dubet, Marie Duru-Bellat et Antoine Vérétoit, l'« emprise du diplôme » dans la reproduction sociale est particulièrement forte en France : du fait de la hiérarchisation marquée des formations et de la rigidité du lien diplôme-statut social, les inégalités scolaires sont déterminantes dans la construction des inégalités sociales tout au long des parcours de vie. Les destins sociaux se structurent prioritairement autour des parcours d'orientation, des résultats scolaires, des diplômes obtenus, puis de l'accès au premier emploi stable -autant d'étapes successives autour desquelles vont se cristalliser de multiples inégalités sociales, territoriales, genrées, ainsi que des discriminations en fonction des origines.

Si ce modèle de détermination précoce par le diplôme n'est pas dénué de forces -il induit par exemple une forte attractivité des études au sein des jeunes générations-, il tend à générer une forte pression sur les parcours de jeunesse en temps de crise, et à accroître le décrochage économique des jeunes les moins diplômés. Effectivement, dans le sillage de la crise de 2008, ces inégalités entre les moins diplômés et les plus diplômés se sont fortement creusées : quitter l'école sans diplôme laisse aujourd'hui les jeunes particulièrement démunis pour entrer sur le marché du travail et accroît considérablement les risques de pauvreté. Ce processus d'accentuation des inégalités intra-générationnelles avait commencé dès la fin des années 70 ; il s'est vu renforcé cette dernière décennie dans le sillage de la crise de 2008, qui a aggravé les effets sociaux d'une mise en « échec » scolaire ou d'un « décrochage » étudiant, de plus en plus appréhendés comme des trajectoires de non-retour vers une précarité prolongée.

Cette dynamique inégalitaire a également été renforcée par la « familialisation » croissante de cette période de la vie, c'est-à-dire par le poids croissant de la famille pour financer l'allongement du temps des études et de l'insertion sur le marché du travail. Cette mobilisation croissante des solidarités familiales revêt des formes différenciées selon les milieux sociaux⁶ : elle se traduit prioritairement par un maintien prolongé de la cohabitation résidentielle en milieu populaire, et par l'augmentation de la durée et du montant des transferts financiers en milieu plus aisé, même après la décohabitation. Face à ces métamorphoses, les parcours d'entrée dans la vie adulte ont changé de visage ces dernières années. La précocité initialement caractéristique des jeunesses populaires a été mise à mal par des conditions d'insertion particulièrement difficiles. Jusqu'aux années 2000, les jeunesses issues des milieux modestes suivaient des parcours plutôt marqués par des études courtes, un accès rapide à l'emploi salarié, et la construction précoce d'un foyer, et les jeunesses plus favorisées privilégiaient des trajectoires caractérisées par des études plus

longues, une vie solitaire plus fréquente et une mise en couple plus tardive. Or, la précocité est aujourd'hui de plus en plus portée par les milieux aisés : les difficultés prolongées d'insertion maintiennent certaines franges des jeunes populaires sous une dépendance familiale particulièrement prolongée – quand celle-ci est possible. Par ailleurs, même si certaines différenciations entre hommes et femmes sont aujourd'hui réinterprétées dans un sens plus égalitaire, les clivages genrés restent prégnants au sein des parcours, avec notamment une tendance à la décohabitation plus précoce pour les jeunes femmes, ainsi qu'un taux de chômage et d'inactivité plus important que pour les jeunes hommes⁷. Il faut noter également qu'en France, l'insertion professionnelle reste plus difficile pour les jeunes adultes d'origine immigrée, même diplômés⁸.

Dans ce contexte, la crise sanitaire vient exacerber encore les inégalités économiques, mais aussi temporelles et existentielles à cet âge de la vie : en fragilisant les perspectives d'emploi juvéniles, la pandémie met à l'épreuve les équilibres déjà précaires au sein des protections existantes – étatiques, familiales, locales –, et risque de faire basculer des franges croissantes des jeunes générations vers la pauvreté. Parmi elles, ce sont les jeunes issus des milieux modestes qui ont été le plus durement touchés : selon l'enquête RTM 2020 de l'OCDE, un jeune sur 5 déclarant appartenir à un milieu modeste ou ouvrier déplore avoir perdu son emploi, contre un jeune sur 8 dans les classes moyennes⁹. Du fait de l'incertitude accrue sur le marché du travail, la sécurisation financière et existentielle des parcours devient un facteur majeur d'inégalité, car elle met en jeu la capacité même à se projeter dans l'avenir, à un âge marqué par l'enjeu déterminant de l'intégration sociale. En effet, une caractéristique du temps pandémique est d'imposer aux jeunes adultes un réajustement rapide de leurs trajectoires de construction et d'intégration sociale : si la crise peut offrir des opportunités de pause ou de bifurcation à certains, elle impose à d'autres un blocage radical des perspectives. Elle accentue le clivage entre ceux qui peuvent bénéficier de ressources temporelles, financières et existentielles nécessaires pour stabiliser leur trajectoire, et ceux qui se retrouvent enfermés dans un présent de survie. Le ralentissement économique et les mesures sanitaires « refamilialisent » ainsi de fait les parcours. Cette adversité accrue n'est pas sans effet sur le rapport même à la méritocratie : si la crise peut attiser un ressentiment générationnel chez les jeunes diplômés, elle pourrait aussi venir éveiller certaines formes de conflictualité plus silencieuses au sein des jeunes générations, qui peuvent prendre la forme de révoltes anti-système, de rages sourdes ou de retraits sociaux. Il est d'ailleurs notable que, selon l'enquête conduite par Marion Maudet et Alexis Spire, les jeunes issus de milieux défavorisés sont ceux qui expriment actuellement le plus de colère vis-à-vis de la gestion étatique de l'épidémie : si plus d'un tiers des 18-34 ans considèrent que les difficultés à contenir l'épidémie sont dues à la mauvaise gestion des autorités publiques – contre moins de 25% des plus de 65 ans –, ce sont principalement les jeunes les moins aisés qui accusent les autorités (plus de 36%)¹⁰.

Politiques publiques : une (re)familialisation induite

Face à ces enjeux, les mesures prises depuis le début de la pandémie sont restées conformes au paradigme qui structure les politiques de jeunesse en France depuis plusieurs décennies,

à savoir la consécration implicite du rôle prioritaire de la famille dans la prise en charge de la période des études et de l'insertion. L'alliance Etat-famille reste profondément ambiguë à cet âge de la vie, et la crise sanitaire révèle toutes les tensions entre solidarités publiques et privées dans la régulation des vulnérabilités juvéniles – notamment avant 25 ans.

En effet, les politiques nationales de jeunesse en France privilégient une approche que l'on peut qualifier de « corporatiste » : dans son principe, l'intervention de l'Etat n'a pas pour but d'individualiser les jeunes citoyens ou de se substituer aux familles, mais plutôt de favoriser ou consolider son intégration dans le groupe familial ou socio-professionnel. Cette approche induit donc une forte familialisation de cette période de la vie : avant 25 ans, l'Etat privilégie plutôt les aides destinées aux parents qui « aident » les jeunes adultes -sous la forme de dispositifs fiscaux notamment-, ou les dispositifs aux entreprises qui « insèrent » les jeunes -sous la forme de contrats aidés par exemple-. Seules les allocations logement dérogent à ce principe, en offrant des prestations directes dès 18 ans pour les individus ne vivant plus chez leurs parents, et qui favorisent *de facto* les jeunes adultes issus des classes moyennes et aisées. Les autres prestations directes entre 18 et 25 ans sont le plus souvent ciblées et conditionnées au revenu familial, comme les bourses d'études. Parallèlement, les politiques éducatives ont pris une inflexion plus libérale ces dernières années, sous forme d'un soutien plus marqué à l'alternance, mais aussi de l'accroissement *de facto* de la sélection à l'université via le système *Parcoursup*. Dans son ensemble, cette approche familialisante contraste fortement avec les politiques d'inspiration sociale-démocrate mises en place dans les pays du nord de l'Europe, où des aides directes et universelles sont octroyées aux étudiants -sous forme de bourses et de prêts- et où le revenu minimum est ouvert à taux plein dès 18 ans. Elle se distingue également les politiques plus libérales du Royaume-Uni ou du Canada par exemple, où le revenu minimum est ouvert à taux partiel dès 18 ans sous condition de ressources individuelles, mais où le financement des études passe davantage par le marché du travail et le marché bancaire. Cette approche familialisante tend au final à se rapprocher davantage de celle des sociétés du sud de l'Europe, même si jusqu'à la crise pandémique, les politiques de jeunesse s'y distinguaient davantage par la faiblesse généralisée des aides publiques destinées aux jeunes.

Or, ces modes d'intervention publiques ne sont pas sans incidence sur les trajectoires de vie : ils favorisent, en France, les situations de « semi-dépendance » au sein des parcours des jeunes adultes, avec un départ envisagé de façon précoce, mais un rôle prolongé de la famille pendant le temps des études ou de l'insertion sur le marché du travail. Si les premiers pas d'indépendance se prennent en moyenne relativement tôt dans les trajectoires, l'autonomie financière arrive bien plus tard, souvent à l'issue de période de formation et d'insertion. Une autre conséquence de cette approche est de multiplier les « dispositifs » ciblés dans le but de couvrir de façon partielle les nouveaux interstices de vulnérabilité laissés vacants par ces seuils d'âge, notamment parmi les jeunes majeurs qui ne peuvent compter sur l'aide familiale ou sur l'emploi. C'est le cas par exemple de la « Garantie jeunes », qui a instauré un accompagnement financier et social individualisé à des jeunes adultes de moins de 25 ans en situation de pauvreté : cette mesure, salutaire pour combler des situations de grande précarité juvénile, est destinée à pallier le manque d'accès au droit

commun, tandis que le RSA reste – hormis certaines conditions – associé aux plus de 25 ans.

Depuis la pandémie, les aides d'urgence mises en place auprès des jeunes adultes restent inscrites dans ce paradigme. Elles viennent tout d'abord confirmer le maintien d'une réticence fondamentale, en France, à la mise en place d'un revenu minimum avant 25 ans, même si la question est désormais posée dans l'espace public : face à l'importance des niveaux de pauvreté des jeunes adultes¹¹, le débat a été lancé à l'Assemblée Nationale quant à l'extension du RSA à partir de la majorité. Certains des arguments développés ont témoigné d'une peur de l'« assistanat » des jeunes, déjà présente lors des débats sur la mise en place du RMI en 1988 : la période 18-25 ans reste fondamentalement pensée comme un âge « à part », censé relever exclusivement d'une dynamique de préparation ou d'intégration sociale. A ce jour, une voie évoquée par le gouvernement serait plutôt de favoriser une extension de la Garantie Jeunes, actuellement réservée aux jeunes les plus vulnérables. Au final, les aides directes consenties ont pris principalement la forme d'appoints financiers ponctuels et de « chèques santé mentale » : en l'état actuel du marché du travail, ces mesures portent en elles-mêmes une familialisation induite. Il est intéressant de noter que ces politiques tranchent avec celles d'autres pays qui, face aux conséquences de la pandémie, ont changé de paradigme dans leurs politiques de jeunesse : alors que les politiques publiques italiennes se distinguaient par l'absence d'aides directes avant 25 ans, l'année 2020 a été marquée par la mise en place d'un « revenu minimum » de 650 euros mensuels désormais ouvert à partir de l'âge de la majorité. De même, le Canada a ouvert la Prestation Canadienne Universelle – d'un montant pouvant aller jusqu'à 2000 dollars mensuels pendant les premiers temps de la pandémie- aux étudiants qui en étaient initialement exclus, tranchant avec l'approche plus libérale privilégiée jusqu'ici.

Dans le contexte pandémique, une telle refamilialisation des parcours individuels est lourde d'enjeux sociaux et politiques, et ce pour deux raisons principales. D'une part, comme nous l'avons déjà souligné, elle vient en retour renforcer la dialectique inégalitaire actuellement très présente au sein des jeunes générations, en clivant les trajectoires de ceux qui peuvent bénéficier d'une sécurisation minimale par la famille et de ceux qui ne peuvent pas. Avant la crise sanitaire, ces inégalités liées aux ressources familiales apparaissaient déjà fortement intériorisées, alimentant une critique croissante des « règles du jeu » méritocratiques. D'autre part, même chez ceux qui peuvent bénéficier de ce soutien salvateur au niveau familial, la crise risque d'accroître la frustration sociale face à ces solidarités imposées – déjà fortement sollicitées avant la pandémie. Dans le contexte français, les solidarités familiales apparaissent déjà poussées à leurs limites, car elles viennent heurter de front une norme d'autonomie montante au sein des jeunes générations, et se révèlent principalement mobilisées du fait de l'enjeu social déterminant qu'y revêt la période des études et de l'insertion en période de crise.

Conclusion

La crise sanitaire aiguise ainsi les enjeux de sécurisation économique et existentielle des parcours, et ouvre des lignes de scission déjà fortes au sein des jeunes générations : elle se

traduit, pour de larges franges d'entre elles, par une perte au moins partielle d'autonomie, ainsi que par une incertitude radicalisée qui vient entraver la capacité même de se projeter dans l'avenir. Un enjeu fondamental pour la décennie à venir serait de répondre au défi démocratique qui s'annonce. Il s'agirait, à ce stade, de susciter de nouveau ce qui est en train de s'échapper : l'adhésion. Que ce soit sous forme de retraits volontaires ou de sensibilité accrue au populisme, plusieurs symptômes d'un processus de rejet de ce qui est qualifié comme le « système » émergent actuellement au sein des jeunes générations, et pourraient se radicaliser dans le sillage de la crise sanitaire. Répondre à cet enjeu nécessiterait un changement effectif de paradigme des politiques de jeunesse dans lequel elles sont pour l'instant enfermées, qui ne parvient pas à contrer les nouvelles vulnérabilités liées à cet âge de la vie.

Politiquement, ce changement de paradigme exigerait de dépasser une logique de *réparation ex post*, qui a caractérisé les politiques publiques des dernières décennies, pour passer à une logique d'*impulsion* sociale et politique, structurée en un vaste ensemble de mesures coordonnées et contra-cycliques. Quelles que soient les options politiques retenues, une telle impulsion pourrait s'appuyer sur 3 enjeux fondamentaux. Premièrement, une *logique de sécurisation* financière et existentielle aurait pour but d'alléger la pression économique et temporelle qui pèse actuellement sur les parcours de jeunesse et de rendre possible le travail d'ajustement rendu nécessaire par un marché du travail incertain -avec par exemple une aide financière minimale plus continue, et l'ouverture de formations courtes et ouvertes aux non-diplômés. Deuxièmement, une logique d'*investissement* viserait à répondre aux défis de moyen terme qui attendent les jeunes générations -en revalorisant par exemple les investissements structurels dans l'éducation, dans l'environnement et dans certains secteurs économiques émergents-, et permettrait d'envoyer ainsi un nécessaire message d'ouverture des perspectives pour les générations « futures ». Troisièmement, une logique d'*inclusion démocratique* viserait une meilleure prise en compte des problématiques sociales de la jeunesse dans les propositions politiques de sortie de crise, que ce soit par l'incitation au vote des plus jeunes, le renouvellement partisan, ou la prise en compte de façon plus systématique des voix juvéniles dans la mise en place des réformes. Un tel effort d'inclusion apparaît désormais crucial dans un contexte où les jeunes restent considérés, en France, comme une minorité politique et démographique.

Références

Hippolyte d'Albis, « Crise sanitaire et inégalités générationnelles », *Futuribles*, 2021, no 2, p. 35-50.

Yaëlle Amsellem-Mainguy, « Inégalités intragénérationnelles au moment de l'entrée dans l'âge adulte. Apports des sciences sociales », *Vie sociale*, 2020, no 1, p. 37-53.

Louis Chauvel, *Le destin des générations: structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, Presses universitaires de France, 2010.

Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses États*, Presses Universitaires de France, 2018.

François Dubet, Marie Duru-Bellat et Antoine Véréout, « Les inégalités scolaires entre l'amont et l'aval. Organisation scolaire et emprise des diplômes », *Sociologie*, 2010, vol. 1, no 2, p. 177-197.

Sandra Gaviria, *Revenir vivre en famille : Devenir adulte autrement*, Le Bord de l'eau, 2020.

Marie Jauffret-Roustide, Pierre Julien Coulaud, Julie Jesson, Estelle Filipe, Naseeb Bolduc et Rod Knight, « Les oubliés de la pandémie. Santé mentale et bien-être social des jeunes adultes », *Esprit*, juin 2021.

Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière (dir.), *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, La Tour d'Aigues, INED, Editions de l'Aube, 2021.

Camille Peugny. *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Le Seuil, 2013.
Camille Peugny, Cécile Van de Velde, « Repenser les inégalités entre générations », *Revue française de sociologie*, vol. 54, no 4, 2013, p. 641-662.

Vincent Tiberj, *Les citoyens qui viennent: Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Presses universitaires de France, 2017.

Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Armand Colin, 2011 (1930).

Cécile Van de Velde, « Devenir adulte, 10 ans après », *Revue française des affaires sociales*, no 2, 2019, p. 197-202.

¹ OECD, *Governance for Youth, Trust and Intergenerational Justice: Fit for all Generations?*, publié le 22 octobre 2020. <https://www.oecd.org/gov/governance-for-youth-trust-and-intergenerational-justice-c3e5cb8a-en.htm>

² Voir par exemple : Feres Belghith, Odile Ferry, Théo Patros, Élise Tenret, « La vie étudiante au temps de la pandémie de COVID-19 », *OVE Infos*, n.42, septembre 2021. <http://www.ove-national.education.fr/publication/ove-infos-n42-la-vie-etudiante-au-temps-de-la-pandemie-de-covid-19/>

³ Vie publique, « Jeunes adultes : un sentiment de pauvreté en hausse fin 2020 », *En bref*, Vie publique.fr, publié le 20 juillet 2021. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/280776-hausse-du-sentiment-de-pauvrete-chez-les-jeunes-adultes>

⁴ OCDE, « Les préoccupations des jeunes pendant la pandémie de Covid-19 », *OECD.org*, publié le 5 juillet 2021. <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/les-preoccupations-des-jeunes-pendant-la-pandemie-de-covid-19-resultats-de-l-enquete-des-risques-qui-comptent-2020-19a8b9c0/>

⁵ Marie Jauffret-Roustide, Pierre Julien Coulaud, Julie Jesson, Estelle Filipe, Naseeb Bolduc, Rod Knight, « Les oubliés de la pandémie. Santé mentale et bien-être social des jeunes adultes », *Esprit*, juin 2021.

⁶ Pour une présentation récente des données sur le départ de chez les parents, voir par exemple : INSEE, *France, portrait social. Edition 2020*, *Insee.fr*, publié le 3 décembre 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797666?sommaire=4928952>

⁷ Voir notamment : INSEE, *France, portrait social. Edition 2020*, *Insee.fr*, publié le 3 décembre 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797670?sommaire=4928952>

⁸ Voir notamment : INSEE, France, portrait social. Edition 2019, *Insee.fr*, publié le 19 novembre 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238387?sommaire=4238781>

⁹ OCDE, « Les préoccupations des jeunes pendant la pandémie de Covid-19 », *OECD.org*, publié le 5 juillet 2021. <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/les-preoccupations-des-jeunes-pendant-la-pandemie-de-covid-19-resultats-de-l-enquete-des-risques-qui-comptent-2020-19a8b9c0/>

¹⁰ Marion Maudet, Alexis Spire, « Consentement et résistances à la gestion étatique de l'épidémie », *Politika.io*, avril 2021. <https://www.politika.io/fr/article/consentement-resistances-a-gestion-etatique-lepidemie>

¹¹ Observatoire des inégalités, « La pauvreté selon l'âge », *Inegalites.fr*, publié le 5 janvier 2021. https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-selon-l-age?id_theme=21